

PNAEE

PLAN DE FORMATION POUR
LES PROFESSIONNELS
DE LA PETITE ENFANCE

Se former

INVESTIR EN FAVEUR DE LA PETITE ENFANCE

Le PNAEE - Plan national ambition enfance égalité - participe à rompre la reproduction des inégalités sociales dès les premiers pas de l'enfant via la mise en œuvre d'un plan de formation à destination des professionnels de la petite enfance.

Ce plan est piloté par le ministère des Solidarités et de la Santé dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

1 Bénéficiaires

Tous les professionnels de la petite enfance (0-3 ans) salariés d'une entreprise adhérente à Opco EP et relevant de la branche professionnelle des Entreprises de services à la personne (idcc 3127).

2 Formations éligibles

Dispensées par un organisme de formation en présentiel, distanciel ou blended learning, ces formations sont centrées sur l'une des **7 thématiques** suivantes :

- langage ;
- arts et la culture ;
- alimentation et la relation avec la nature ;
- accueil occasionnel ;
- prévention des stéréotypes ;
- accueil des parents ;
- numérique.

3 Durée

- Actions de formation de 7h ou 14h.
- Réalisation entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022, dans le cadre d'actions individuelles spécifiques à une entreprise ou d'actions clés en main référencées par Opco EP.

4 Financement

Financement pouvant couvrir jusqu'à 100 % des coûts pédagogiques (14h max.).

5 Démarche

- Vérifiez l'éligibilité de votre projet avec votre conseiller, puis joignez votre dossier (convention, programme, annexe) à votre demande de financement sur **MES SERVICES EN LIGNE**.
- Ou inscrivez-vous directement aux actions clés en main PNAEE sur **le site dédié**.



Les actions de formation collectives PNAEE : moins de démarche administrative, pour l'assurance d'une formation de qualité intégralement financée !

Plus d'informations :
opcoep.fr

**Opco EP, votre allié
au quotidien.**



**STRATÉGIE NATIONALE
DE PRÉVENTION ET DE LUTTE
CONTRE LA PAUVRETÉ**
#FranceSolidaire

PCO EP
Opérateur de compétences
des Entreprises de Proximité